

POLITIQUE DE SANTE

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des Ehpad ont rendez-vous avec l'innovation

Le changement intrigue. La Fnaqpa a donc choisi de mettre en débat de son Géronforum à la Grande-Motte (Hérault) la problématique de l'innovation. Après un rappel de la place à donner au résident, expérimentations et innovations apparaissent inévitables. Même les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens des Ehpad n'y échappent plus.

Pour l'édition 2018 de son Géronforum à la Grande-Motte (Hérault), la Fnaqpa a mis en avant l'innovation en Ehpad, en partant du postulat que cela permettrait aux établissements de dépasser leurs contraintes financières ou réglementaires. Le 21 juin, à la tribune, les intervenants se succédant ont plutôt été partagés entre cette idée et son contraire. Difficile en effet, au-delà des opportunités attendues, de ne pas redouter les travers des nouvelles technologies. Si des oppositions sont apparues — chacun prêchant en quelque sorte pour sa paroisse, la confrontation d'idées a permis d'afficher des consensus.

L'âge au centre des innovations

Tous ont reconnu, par exemple, que la technologie ne peut constituer à elle seule un projet. "*Elle doit répondre à un besoin identifié en amont*", a notamment défendu dès le matin, Jean-Marc Blanc, directeur de la Fondation I2ML pour Institut méditerranéen des métiers de la longévité à Nîmes (Gard). Il ne faudrait pas, toujours selon lui, reproduire ce qu'il a nommé le syndrome Wii. Invitant la salle à faire travailler sa mémoire, il a rappelé que dans un passé plutôt proche, les établissements ont connu un véritable engouement pour la console de salon dite la Wii. "*Tout le monde en voulait une.*" Certains animateurs et directeurs ont même parfois accueilli dans leurs établissements des journalistes pour les faire assister aux parties de jeu des résidents. Mais une fois les caméras parties, les Wii sont très souvent retournées au placard. À partir des observations réalisées par l'I2ML, il a aussi partagé une liste des pièges à éviter pour qu'un projet innovant en Ehpad atteigne sa cible (lire l'encadré).

Quelques règles d'or

Pour mettre en place d'un projet technologique (utilisation de tablettes, robots...), certaines règles s'imposent :

- l'introduction de nouvelles technologies en Ehpad ne doit pas se faire sans les résidents ;
- la direction ne doit pas décréter l'introduction de nouvelles technologies dans l'établissement sans avoir réalisé un recensement des besoins de tous (personnels et résidents) ;
- si les tutelles encouragent le recours aux nouvelles technologies, le directeur ne devra pas pour autant oublier d'obtenir l'adhésion de son personnel ;
- avant de lancer le projet, il est primordial de s'assurer d'avoir les bonnes personnes pour que ça marche, et de ne pas hésiter si besoin à qualifier les équipes (formation) ;
- la communication autour du projet ne doit pas se limiter à l'affichage de l'acquisition de la technologie, il faut aussi veiller à ne pas isoler davantage les résidents et les professionnels.

Finalement, un résident de l'Ehpad de Jacou (Hérault) invité avec un autre sénior comme grand témoin du Géronforum a exprimé un avis peu favorable à l'introduction des nouvelles technologies. Il a souligné qu'il avait

participé à la visite la veille organisée par la Fnaqpa d'un Ehpad à Aigues-Mortes (Gard), pour une démonstration du robot Kompai. Pas vraiment convaincu, il a rapporté qu'il se demandait à quoi servait un tel robot. Il a raconté avec ses mots que dans l'établissement où il vit, c'est la "*poupée Zora*" qui a été choisie. "*Une fois qu'on la vue, une ou deux fois cette bestiole, on s'en lasse vite.*" Et quand on lui rétorque que ce sont des robots service. Il répond : "*Les robots de service ? C'est bien pour les usines de chaussures ou l'automobile ! Dans un établissement, on a besoin, d'humain pas d'une mécanique qui bouge des yeux, et risque même de terroriser certains.*" Des propos qui semblent avoir fait écho dans la salle. Jean-Marie Blanc a d'ailleurs ajouté qu'il existait en effet peu d'étude en France sur la façon dont les âgés en Ehpad appréhendent les robots.

Un Cpom à la pointe ?

Par ailleurs, faisant le point sur l'impact des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (Cpom) sur l'innovation, Serge Duver, juriste et expert au cabinet conseil Gerontim, a de son côté affiché dans l'après-midi beaucoup d'espoir, même si les premiers chiffres ne sont pas vraiment encourageants. Il a rapporté qu'il y aurait actuellement — dans le cadre des Cpom — 378 expérimentations médico-sociales autorisées, et seulement 5% dans le champ des personnes âgées. Il en a donc conclu qu'en 2017, les contrats pluriannuels n'avaient pas vraiment été porteurs de formules innovantes ou expérimentales au sens du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Mais pour lui, il ne faut pas s'arrêter à ces premiers résultats. "*Directement ou indirectement le Cpom modifie certains paradigmes et provoquent de réels changements*", a-t-il insisté. Il a remarqué qu'en 2018 plusieurs ARS et conseils départementaux ont inscrit dans leurs Cpom avec les Ehpad la thématique de l'innovation qui dans la foulée d'une stratégie nationale bénéficie de plusieurs sources de financement. Ainsi l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 ouvre la possibilité d'expérimenter dans les secteurs sanitaires, social et médico-social des organisations innovantes facilitant l'accès aux soins ou fluidifiant le parcours dans un continuum. Globalement, les dernières réformes appliquées au secteur proposent toutes des actions pour encourager l'innovation, que ce soit la réforme de la tarification, la loi d'adaptation de la société au vieillissement et la conférence des financeurs ou encore la dernière feuille de route pour les Ehpad d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, présentée il y a moins d'un mois.

Un avenir tourné inexorablement vers l'innovation

Matthieu Faure, responsable du Living lab I2ML, intervenant à une session de partages d'expériences autour de la digitalisation, l'après-midi, a de son côté insisté sur la nécessité pour les Ehpad de ne pas ignorer la révolution des nouvelles technologies. Si le phénomène de l'informatisation, il y a quelques années ne concernait que les initiés avec des services dédiés dans les établissements, et même des ingénieurs informatiques, ce qu'on nomme aujourd'hui la digitalisation va beaucoup plus loin en entraînant tout le monde dans son sillage *via* les smartphones et les tablettes. "*Personne ne peut ignorer le monde numérique, cette révolution systémique bouleverse l'ensemble de vos activités*", a-t-il indiqué en s'adressant aux directeurs d'Ehpad. Le débat n'est donc plus d'être pour ou contre, mais d'avoir conscience des bouleversements futurs, et de réfléchir aux moyens à mettre en place pour exister demain. Il a également été question à cette table ronde, où intervenaient Pauline Sassard, chef de projet à l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) et Bernard Bensaid, dirigeant du groupe Doctegestio des perspectives, à condition naturellement de s'inscrire pleinement dans les innovations.